

22 janvier 2026

Actualités du collège Court métrage



Le Syndicat
de la Production
Indépendante

Ordre du jour

- Actualité interne au SPI :
 - Arrivée de Caroline Lang et Valentine Cottinet
 - Réflexion interne en cours sur la gouvernance du SPI
- Point social : Reconduction du FONPEPS
- Budget de la culture : Projet de loi de finances pour 2026
- Aide au programme : Reprise prochaine des discussions
- Programme du SPI à Clermont-Ferrand
- Divers :
 - Retours sur l'Aide avant réalisation (numerus clausus)

Quel budget pour le cinéma et l'audiovisuel en 2026 ?

Le texte du PLF pour 2026 a connu de nombreuses attaques (qui n'ont pas abouti) depuis le mois d'octobre 2025 :

- Plafonnement des taxes du CNC (risque de -100 M€ par an pour le CNC)
- Révision du Crédit d'impôt Cinéma : La mesure aurait ramené le taux du crédit d'impôt à 25 % pour les films à budget élevé et à 20 % pour les productions dont le budget est inférieur ou égal à 7 M€
- Amendements du RN destiné à supprimer le CNC (suppression de l'ensemble des taxes affectées notamment)



Le Syndicat
de la Production
Indépendante

Quel budget pour le cinéma et l'audiovisuel en 2026 ?

- Prolongement du C2I (Crédit d'impôt international) : Prolongement jusqu'en 2028 voté au Sénat en novembre (l'AN avait voté 2031). Un amendement du gouvernement adopté le 15 janvier a supprimé cette prolongation. Le C2I s'étendait ainsi jusqu'au 31 décembre 2026.
- Réduction des revenus de la TST-E : Adoption de l'amendement de Christine Lavarde (LR) le 15 janvier :
 - Abattement à 30M€ du CA pour tous les éditeurs de services
 - Exclusion des frais de régie de l'assiette
 - 34M€ du produit de la taxe pour le CNC dès 2026
- CI Audiovisuel Animation : le Sénat avait voté en novembre l'augmentation du plafond de 3 000 à 6 000 €/min. Le gouvernement avait déposé un amendement pour revenir à 3 000 €/min.

Quel budget pour le cinéma et l'audiovisuel en 2026 ?

Procédure de l'article 49 alinéa 3 de la Constitution annoncée le 19 janvier

Le gouvernement a le choix, dans ce cadre, de reprendre les amendements (déjà déposés) qu'il souhaite.

Le 20 janvier :

- Reprise de l'amendement Lavarde sur la TST-E
- C2I prolongé jusqu'en 2028
- Crédit d'impôt audiovisuel Animation à 6 000€/min



Le Syndicat
de la Production
Indépendante

Le budget de l'audiovisuel public

- Effort pour 2026 de 146 M€ environ :
 - Baisse de la dotation publique : -65,3 M€ (et -30 M supplémentaires dans le texte issu du 49.3 : coupe dans les revenus de la TVA alloués à l'audiovisuel public)
 - Evolution des charges : - 37 M€
 - Résorption du déficit : -44 M€

Pour la création :

- Economie de 20 M€ **dans le budget FTV de 2025** pour la création, principalement portée par la fiction
- Baisse supplémentaire de **20 M€ en 2026** :
 - 13 M pour la fiction
 - 5,5 M pour le documentaire
 - 1,5 M pour le spectacle vivant
 - L'animation ne serait pas concernée



Le Syndicat
de la Production
Indépendante

Réforme de l'Aide au programme

- ✓ Reprise des discussions entre le SPI / AnimFrance / SRF et le CNC après le Festival de Clermont-Ferrand
- ✓ Volonté des 3 organisations : reprise des discussions là où elles s'étaient arrêtées en septembre 2025, avec plusieurs objectifs :
 - ✓ Prise en compte de toutes les typologies de sociétés / objectif d'équité
 - ✓ En réponse à la demande du CNC de supprimer les festivals étrangers de catégorie 2 :
élargissement sensible de la liste des festivals de catégorie 1
 - ✓ Équité dans la prise en compte de tous les genres et formats d'œuvres
- ✓ Objectif final : réforme pour **l'Aide au programme 2027**



Le Syndicat
de la Production
Indépendante

Questions diverses



Le Syndicat
de la Production
Indépendante

Merci !

Céline Hautier : chautier@lespi.org

Valentine Cottinet (à compter du 2 février 2026) : vcottinet@lespi.org